

Juin 2026

RESSOURCE SECTORIELLE

De l'intention à l'action :

Perspectives pratiques pour un développement dirigé localement

Cocréé par la cohorte 2026 :

Combler le fossé entre les communautés et les bailleurs de fonds

Co-facilité par :

Coopération Canada et Salanga

Molly Grove | Jakub Nemeč | Christina Masching
Olga Ndione | Barbara Nzigiye | Dieynaba Sow



Table de matières

1	Fondements communs : comprendre le développement dirigé localement
	1.1 Qu'est-ce que le développement dirigé localement ? 1.2 Qui est la "communauté"? 1.3 Principes fondamentaux
2	De l'intention à l'action : pratique organisationnelle
	2.1 Surmonter les obstacles organisationnels 2.2 Travailler avec les partenaires locaux : vers un partenariat plus équitable 2.3 Budgétisation pour le développement dirigé localement 2.4 DDL, données et suivi 2.5 Intégrer le DDL dans les propositions de financement 2.6 Votre organisation en tant qu'intermédiaire
3	Questions ouvertes que le secteur continue de débattre

À propos de cette ressource

Cette ressource a été co-crée par des praticien·ne·s du secteur canadien du développement international ayant participé à un parcours d'apprentissage de cinq sessions facilitées par Salanga et Coopération Canada de février à avril 2026. Elle synthétise les orientations pratiques, les expériences vécues, les pratiques de terrain et les pratiques opérationnelles émergentes partagées au sein de la cohorte. Le tout est présenté sous forme de guide pratique pour les organisations qui souhaitent passer de la vision du développement dirigé localement (DDL) à sa mise en œuvre concrète. Nous reconnaissons que les perspectives qui ont façonné cette ressource proviennent principalement d'organisations du Nord mondial, et que cela constitue en soi une limite.

Elle s'adresse principalement aux organisations intermédiaires basées dans le Nord global, qu'il s'agisse d'ONG, de cabinets de conseil, de bailleurs de fonds ou d'organisations confessionnelles, qui reconnaissent le pouvoir qu'elles détiennent dans le système de développement et cherchent des moyens concrets de le transférer aux acteurs locaux.

Nous remercions toutes les personnes participantes de la cohorte qui ont partagé leurs connaissances, leur expérience et leur temps : Alisa Quillah (World Renew), Cinthia Heanna (Cowater International), Daniela Tudela (Children Believe), Delia Gordon (ERDO), Deo Imani (MCIC), Émilie Roy (Mission Inclusion), Florence Allard-Bufferoni (CARE Canada), Indrani Barron-Illescas (Oxfam Québec), Jenny Gutzmann (FH Canada), Jerome Laycock (CARE Canada), John Ery Joseph (Mission inclusion), John Popiel (Presbyterian World Service & Development), Khodeza Hossain (Children Believe), Maggie Zeng (World Renew), Maria Carmona (Presbyterian World Service & Development), Megan Botha (Horizons of Friendship), Sarah Johnson (Kinvia)

Ce parcours d'apprentissage a été rendu possible grâce au généreux soutien du gouvernement du Canada par le biais d'Affaires mondiales Canada.



1 Fondements communs : comprendre le développement dirigé localement

1.1 Qu'est-ce que le développement dirigé localement ?

Le développement dirigé localement (DDL) consiste à reconnaître et à soutenir le pouvoir d'agir des acteurs locaux sur leur propre parcours de développement — en transférant l'autorité décisionnelle et le contrôle des ressources vers les personnes qui sont ou seront directement touchées. Le DDL couvre un large spectre, des acteurs nationaux et infranationaux jusqu'aux groupes communautaires et aux approches de l'ensemble de la communauté où toutes les voix sont représentées. Il n'existe pas de définition consensuelle unique du DDL, et les organisations du secteur adoptent des approches différentes. Le DDL repose sur le transfert du pouvoir et l'aide aux acteurs locaux pour qu'ils reconnaissent leur capacité d'agir et s'en saisissent, ce qui renforce intrinsèquement la profondeur et la durabilité du changement.

Les questions clés restent les mêmes à toute échelle : le pouvoir et le contrôle sont-ils entre les mains des personnes les plus directement touchées? Et les acteurs locaux, souvent les mieux placés pour soutenir le pouvoir d'agir des communautés, l'inclusion et l'autonomie individuelle, bénéficient-ils des ressources et des partenariats nécessaires pour y parvenir?

Au sein de ce spectre, il existe également différentes profondeurs de pratique, de l'information précoce, où les communautés sont consultées mais n'ont pas le contrôle, jusqu'à la pratique véritablement dirigée par la communauté, où les communautés déterminent les priorités, la conception et la reddition de comptes. C'est important de noter que cette profondeur peut varier selon les différentes dimensions du travail d'une organisation : beaucoup d'organisations ont progressé dans le transfert du pouvoir pour la conception des programmes, mais moins pour le suivi-évaluation, les décisions financières ou la gouvernance. Reconnaître où se situent ces inégalités est aussi important que d'évaluer les progrès globaux.

Cette ressource vise à être utile sur l'ensemble du spectre — que votre organisation travaille directement avec des communautés de base, achemine des fonds par l'intermédiaire de partenaires de la société civile nationale, ou se situe plus en amont dans le système. Les principes, obstacles et pratiques discutés ici sont destinés à être pertinents pour votre situation et à soutenir le mouvement vers une plus grande appropriation communautaire, quel que soit le point de départ.

Profondeur de la pratique : dans quelle mesure le pouvoir se déplace-t-il réellement?



De nombreuses organisations de développement se situent quelque part au milieu de ce spectre, et c'est un bon point de départ. L'objectif est de se regarder honnêtement en face, d'évaluer les domaines de plus grande cohérence avec les objectifs et principes identifiés en interne, et de prendre des mesures intentionnelles pour progresser vers un changement qui reflète une plus grande appropriation communautaire au fil du temps.

Ce spectre est adapté du spectre IAP2 / de l'échelle d'Arnstein de la participation citoyenne et est utile en tant que spectre potentiel, non comme un parcours fixe. De nombreuses organisations se situent à différents points selon leurs différentes fonctions.

1.2 Qui est la "communauté"?

Les communautés peuvent être géographiques (un village, un quartier), thématiques (des personnes unies par un enjeu de droits commun ou une valeur partagée), institutionnelles (des personnes rassemblées par un système scolaire, une communauté religieuse, une communauté diasporique ou des réseaux de la société civile), ou définies par une identité ou une expérience partagée. Ils peuvent être formels ou informels. Ce qui importe, ce n'est pas la manière dont la communauté est liée, mais (i) si la communauté qui subit l'impact du changement visé est

véritablement rejointe, et (ii) lorsque cela est le cas, que la communauté élargie au-delà des dirigeants et des détenteurs de pouvoir traditionnels est intentionnellement engagée, pour refléter les réalités vécues par tous les membres de la communauté (y compris ceux qui sont le plus susceptibles d'être exclus : par exemple, dans certains contextes — les femmes, les enfants, les groupes structurellement exclus, les personnes handicapées, les personnes âgées et ceux qui ne sont pas affiliés à des structures formelles).

Une question ouverte : si une organisation partenaire locale est elle-même dirigée par des membres de la communauté, comment s'assurer que la communauté élargie a une voix authentique — et devrions-nous le faire?

1.3 Principes fondamentaux

Ces principes sont multidirectionnels et s'appliquent à tous les niveaux de relation au sein du système de développement. Ceux-ci ne constituent pas une liste complète ou définitive — ils sont un point de départ pour s'assurer que toutes les voix directement touchées ou qui vivent le changement sont entendues. Ce qu'ils ont en commun, c'est l'insistance sur le fait que le DDL est

relationnel, non transactionnel, et que le pouvoir doit visiblement se déplacer vers les communautés pour que le travail soit authentique. Ce ne sont pas des cases à cocher; ce sont des principes qui doivent se traduire dans la façon dont votre organisation structure les relations, prend des décisions et alloue des ressources.



Transfert du pouvoir

Transférer activement l'autorité décisionnelle et le contrôle des ressources vers ceux qui sont les plus directement touchés, de manière à renforcer et à maintenir leur pouvoir d'agir sur leur propre développement.



Inclusion

Soutenir la capacité à créer intentionnellement un espace sécuritaire pour que les voix de ceux qui sont le plus souvent exclus soient les moteurs actifs, et non uniquement des "bénéficiaires du projet" ou des sujets de consultation. La 'communauté' n'est pas un monolithe; la participation inclusive signifie aller au-delà des membres les plus accessibles et les plus vocaux.



Responsabilité partagée

La responsabilité est multidirectionnelle, partagée entre tous les acteurs, des membres de la communauté aux organisations ou institutions locales et infranationales, entre les organisations et envers les communautés engagées. Elle ne se limite pas aux rapports aux bailleurs et inclut des considérations sur la propriété des données et la transparence concernant les budgets et les ressources.



Accompagnement

Une présence soutenue aux côtés des acteurs locaux, qui sont les mieux placés pour entretenir des relations avec les communautés, avec l'engagement de suivre leur direction plutôt que d'imposer le rythme.



Ne pas nuire

Conscience des impacts immédiats et à long terme des décisions et des dynamiques de pouvoir sur les acteurs locaux et les communautés, y compris les conséquences non intentionnelles. La diversité des expériences vécues façonne ce qui semble sûr pour les différents acteurs.



Collaboration

Toutes les parties apportent et partagent leurs différentes capacités et connaissances. Une véritable collaboration équitable découle de la co-création et de l'espace créé pour que les acteurs locaux (y compris les membres de la communauté) conçoivent leurs propres voies de changement.

2 De l'intention à l'action : pratique organisationnelle

2.1 Surmonter les obstacles organisationnels

La transition vers un développement dirigé localement représente autant un défi organisationnel interne qu'externe. Les obstacles tendent à se propager des bailleurs de fonds aux organisations ou intermédiaires, puis aux partenaires locaux. Cependant, les organisations et même les partenaires locaux introduisent souvent des contraintes supplémentaires qui ne sont pas réellement exigées par les bailleurs de fonds, par habitude, aversion au risque ou réticence à renoncer au contrôle. Reconnaître cela fait partie intégrante du désapprentissage : remettre en question quels processus servent véritablement la reddition de comptes et lesquels préservent simplement les pratiques standard. Le tableau ci-dessous s'appuie sur les discussions tout au long de la série d'apprentissage, au cours desquelles les participant-e-s ont nommé les obstacles qu'ils

rencontrent, imposés en interne ou en externe, et ont partagé des orientations pratiques sur ce qui les a aidés à avancer. Beaucoup des changements les plus efficaces ne sont pas importants – un seul changement dans la rédaction d'un accord de partenariat ou dans la formulation d'un modèle de rapport peut avoir un effet d'entraînement.

Un facteur habilitant global, identifié lors des discussions, qui peut aider à répondre à de multiples aspects des obstacles et contraintes à travers plusieurs thèmes, est l'établissement de la confiance et de la familiarité grâce à des relations à long terme qui permettent une connaissance contextuelle approfondie et une responsabilité mutuelle. Passer d'une vision des partenariats de projet en projet à une vision soutenue et relationnelle.

Domaine	Ce que nous avons entendu comme défis	Suggestions pratiques entendues sur les solutions
Temps	Contraintes de temps des bailleurs lors de la rédaction des demandes. Un manque de temps exclut des personnes. La collaboration significative prend du temps. Les relations exigent du temps, de l'engagement et une présence en personne.	<ul style="list-style-type: none">• Impliquer les acteurs locaux dès la phase de conception, mais se concentrer sur le développement d'une conception dirigée par la communauté comme activité du projet plutôt que de la faire tenir dans une proposition ou une phase de démarrage du projet.• Adopter une conception de projet flexible pour s'adapter aux changements futurs.• Discuter avec le bailleur des moyens de permettre l'apprentissage et l'adaptation.• Développer de solides cultures d'apprentissage qui capturent systématiquement les connaissances contextuelles pour créer une base de connaissances pour les futures propositions.

Domaine	Ce que nous avons entendu comme défis	Suggestions pratiques entendues sur les solutions
<p>Charge de conformité</p>	<p>Beaucoup de formulaires à remplir. La composante MEAL reçoit un budget limité. Bailleurs avec des KPI prédéterminés. Charges de conformité financière. Exigences de conformité complexes et strictes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Absorber les charges de rapportage plutôt que de les transmettre aux partenaires locaux. • Ouverture à la flexibilité. Investir dans des outils numériques conviviaux qui réduisent la duplication et la saisie manuelle. • Développer des modèles standardisés avec des instructions claires et des exemples. • Expliquer l'objectif derrière chaque exigence, en réduisant les étapes inutiles. • Fournir des listes de contrôle et des notes d'orientation simplifiées. • Questionner ce qui est requis et pourquoi, et s'y opposer si possible. Demander : quel est un formulaire qui pourrait être éliminé, ou quelle est une question qui pourrait être supprimée? • Pré-remplir les informations dans les modèles pour les acteurs locaux. • Activer le remplissage automatique et la réutilisation des données d'un rapport à l'autre.
<p>Risque</p>	<p>Faible tolérance au risque pour le transfert du contrôle aux acteurs locaux (d'origine interne ou du bailleur). Préoccupation concernant la responsabilité financière et la non-atteinte des objectifs du projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les relations à long terme avec les partenaires locaux sont elles-mêmes une stratégie d'atténuation des risques — la familiarité et la connaissance contextuelle réduisent les inconnues. • Être honnête en interne sur la tolérance au risque de votre organisation avant de prendre des engagements envers les partenaires locaux. • Co-crée des systèmes de responsabilité adaptés localement (alignés avec les normes communautaires ainsi que les exigences des bailleurs). • Développer la confiance progressivement grâce à de petits projets pilotes utilisant des fonds flexibles – en démontrant le succès du DDL. • Utiliser les preuves des projets précédents pour renforcer la confiance en interne et avec les bailleurs. • Adopter le désapprentissage lié aux risques de ne pas adopter le DDL, faible durabilité, faible appropriation communautaire, résultats qui ne perdurent pas au-delà du financement.

Domaine	Ce que nous avons entendu comme défis	Suggestions pratiques entendues sur les solutions
Capacité	La faible capacité est un défi réel mais ne devrait pas être une condition préalable au partenariat. Elle est souvent évaluée selon les critères des bailleurs et des intermédiaires, systèmes financiers, cadres de rapportage, langue, ce qui néglige les connaissances locales, la confiance, les relations et l'expertise contextuelle que les évaluations formelles mesurent rarement.	<ul style="list-style-type: none"> • Recadrer la capacité comme quelque chose de partagé et renforcé grâce au partenariat, et non comme un seuil à franchir avant qu'il commence. • Intégrer le renforcement des capacités dans la conception et le budget du projet, non comme une condition préalable mais comme un objectif du projet. S'engager dans des partenariats pluriannuels pour permettre à la capacité de se développer. • Reconnaître que les connaissances circulent souvent dans les deux sens, les partenaires locaux apportent fréquemment une expertise que les organisations intermédiaires n'ont pas. • Tenir compte de la capacité des partenaires locaux (et du temps nécessaire) à adapter les outils et approches à leur contexte spécifique, ce qui est lui-même une forme de capacité. • Concentrer les efforts sur moins de partenaires ou de contextes pour développer des relations profondes et une connaissance contextuelle.
Alignement avec les bailleurs	Les priorités des bailleurs, les résultats prédéfinis et les restrictions élevées qui ne s'alignent pas avec les besoins identifiés par la communauté. Différents bailleurs apportent des exigences, des vocabulaires et parfois des demandes contradictoires.	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des conversations honnêtes avec les bailleurs tôt pour comprendre leur flexibilité et leur tolérance au risque — beaucoup sont plus ouverts qu'on ne le suppose. • Intégrer directement les voix et les retours des communautés dans les conversations avec les bailleurs. Lorsque l'alignement complet n'est pas possible, trouver des points d'entrée. • Inclure des extraits, des résultats immédiats ou intermédiaires qui soutiennent le DDL dans des projets conventionnels plus larges. • Démontrer la rentabilité, la durabilité et l'impact des approches dirigées localement à travers des preuves et des études de cas de projets antérieurs. • Proposer des "fonds flexibles" pilotes dans les projets qui peuvent être réorientés en fonction des besoins émergents de la communauté.

2.2 Travailler avec les partenaires locaux : vers un partenariat plus équitable

Les partenaires locaux sont souvent les acteurs les plus importants du DDL et les plus sous-estimés. Ils ont la proximité et les relations nécessaires pour soutenir authentiquement les communautés dans leur rôle de leadership. Le type de partenaires avec lesquels vous travaillez, leur degré d'ancrage dans la communauté avec laquelle ils travaillent, la façon dont vous les évaluez et les sélectionnez, et la façon dont le pouvoir est partagé dans la relation de partenariat déterminent tous si les

principes du DDL se traduisent dans la pratique.

Les accords de partenariat doivent refléter une véritable intention de partage du pouvoir, et non seulement des exigences de conformité transmises en aval. Selon la position d'une organisation sur le spectre du DDL, cela peut signifier co-concevoir ensemble les objectifs du programme, ou soutenir un partenaire local pour qu'il conçoive lui-même sa programmation.

Envisager d'intégrer :

- Des objectifs et indicateurs de programme développés avec, ou par, les partenaires locaux et les communautés, et non simplement approuvés.
- La participation des partenaires locaux aux décisions de renouvellement et aux conversations de financement avec les bailleurs.
- Des frais généraux et un financement de base qui permettent aux partenaires locaux de maintenir leurs organisations, pas seulement d'exécuter des activités, y compris des fonds que le partenaire peut orienter lui-même vers ses propres priorités de renforcement des capacités.
- Des processus participatifs de gestion financière (tels que des audits conjoints) qui soutiennent le pouvoir d'agir local sur les ressources plutôt que d'imposer une surveillance.
- Des formats de rapportage flexibles qui reconnaissent les preuves générées par la communauté, et non seulement les extraits des modèles des bailleurs.
- Accessibilité linguistique — propositions et outils de rapportage dans les langues des partenaires lorsque c'est possible.

Désapprendre les façons de travailler : Les partenaires locaux reproduisent parfois eux-mêmes des dynamiques descendantes, détenant le pouvoir sur les communautés plutôt que de faciliter l'inclusion et le pouvoir d'agir. Ce n'est pas une raison de les contourner, c'est une raison d'investir dans la relation. Une partie du travail consiste à créer un espace pour que les partenaires locaux traversent leur propre désapprentissage — des façons de travailler dictées par les bailleurs, des suppositions sur la capacité communautaire, de ce que signifie la "responsabilité" — tout comme les organisations internationales doivent traverser le leur. Ce désapprentissage n'est pas une condition préalable au partenariat, c'est quelque chose qui se produit à travers lui. Investir dans les organisations locales augmente la mise en œuvre réussie du DDL, tout en renforçant les compétences des dirigeants locaux à diriger horizontalement, en obtenant des résultats grâce à la collaboration et au partenariat.

2.3 Budgétisation pour le développement dirigé localement

Bien que le DDL ait de véritables implications en termes de coûts, le cadrage est important. Le DDL peut également permettre d'économiser des coûts au fil du temps grâce à une plus grande pertinence, durabilité et appropriation communautaire qui dépasse souvent la portée et la durée de tout projet externe, de sorte que l'investissement dans le DDL peut être considéré comme un investissement en capital dans le pouvoir d'agir des communautés pour répondre à

leurs propres défis. Le coût de ne pas le faire, en projets échoués et en dépendance continue, est rarement comptabilisé. Le DDL peut également ouvrir de nouvelles sources de financement : l'alignement avec les gouvernements locaux, le financement de la diaspora, ou d'autres acteurs dont les priorités correspondent aux besoins identifiés par la communauté.

Considérations pratiques de budgétisation:

- Intégrer une approche DDL dès la conception du projet, cela facilite et clarifie la budgétisation dès le départ.
- Être transparent avec les communautés et les partenaires locaux sur les budgets – y compris comment les fonds sont répartis, ce que l'intermédiaire retient et ce qui est restreint par le bailleur. La transparence sur les ressources est elle-même une pratique de partage du pouvoir.
- Inclure des lignes budgétaires dédiées aux consultations communautaires globales et à la co-conception dirigée par la communauté, ce n'est pas un frais général, c'est le fondement.
- Exiger que les budgets des partenaires locaux reflètent une dotation en personnel local et une expertise significative. Par exemple, faire de l'expertise locale en matière de genre un poste budgétaire, et non une hypothèse.
- Intégrer le financement de base aux partenaires locaux, et non seulement des fonds de projet en transit. Les partenaires ont besoin d'une durabilité organisationnelle pour diriger efficacement et s'intégrer dans les systèmes existants. Inclure des fonds qu'ils peuvent orienter eux-mêmes vers leurs propres priorités de renforcement des capacités ou en fonction des besoins émergents de la communauté.

- Envisager des subventions d'action communautaire ou de petits fonds détenus par la communauté qui permettent aux communautés de prendre leurs propres décisions en matière de ressources.

Cette ressource est publiée pendant une période de perturbation significative du financement du développement international. Les flux d'aide traditionnels se contractent et évoluent, avec des effets en cascade sur l'ensemble du système – des intermédiaires aux partenaires locaux en passant par les communautés qu'ils accompagnent. Cette transformation de l'approche traditionnelle du développement rend les principes du DDL explorés dans cette ressource plus urgents et pertinents que jamais. Dans un environnement contraint, l'argument en faveur des approches dirigées localement qui construisent un changement durable et ancré dans la communauté et mobilisent les ressources locales est essentiel pour minimiser l'impact des perturbations du secteur de l'aide et présente une réelle opportunité de réduire significativement la dépendance des acteurs locaux envers les acteurs mondiaux. Cela signifie également soutenir les plateformes locales, sous diverses formes, pour qu'elles réorganisent et dirigent elles-mêmes les ressources.

2.4 DDL, données et suivi

Dans la plupart des projets de développement, les données sont collectées auprès des communautés, analysées par les organisations de mise en œuvre et rapportées aux bailleurs de fonds. La transition vers un développement dirigé localement signifie repenser chacune de ces étapes et les directions de la responsabilité. Qui décide de ce qui est mesuré, qui le collecte, comment il est interprété et qui agit en conséquence, ce sont des questions de pouvoir. Lorsque les communautés sont positionnées comme des moteurs actifs et des

interprètes des preuves, et non simplement comme des sources, le suivi devient un outil pour le pouvoir d'agir des communautés, le plaidoyer et la durabilité plutôt qu'un exercice de conformité. Ce changement produit également des preuves plus précises, les perspectives de ceux qui sont les plus directement touchés font remonter des causes profondes et des changements que les systèmes de mesure externes manquent régulièrement.

Sur l'ensemble du spectre du DDL, les organisations trouvent différents points d'entrée pour ce changement — de l'ajustement de la façon dont les résultats sont formulés dans une théorie du changement, à l'introduction d'outils de suivi participatifs, au soutien des communautés pour générer et utiliser entièrement leurs propres preuves. Ce qui importe, c'est la direction du voyage — vers ceux qui sont touchés par le changement détenant un pouvoir significatif sur les preuves qui façonnent leurs vies.

Considérations pratiques :

- **Changer le "qui" dans la façon dont vous décrivez le changement** : si votre théorie du changement décrit ce que le projet fera et réalisera, les communautés restent l'objet de votre travail. Recadrer les résultats autour de ce que les communautés feront, décideront et dirigeront — cela contribue à la responsabilité partagée.
- **Mesurer le pouvoir d'agir** : entre autres, suivre le pouvoir d'agir et l'autonomie des communautés et des individus plutôt que de compter uniquement ce que le projet a livré.
- **Faire de la place pour un changement plus large et non intentionnel** : lorsque les communautés dirigent véritablement, le changement se produit dans des directions que vous n'aviez pas planifiées. Développer des approches de suivi qui peuvent capturer ces changements, pas seulement les progrès par rapport aux indicateurs prédéfinis dans un cadre de gestion du rendement. Comprendre les impacts plus larges est essentiel pour apprendre et s'adapter de manière significative et peut être extrêmement utile pour le plaidoyer.
- **Créer des boucles de rétroaction** : les communautés devraient voir et utiliser ce qui est collecté, pas seulement en être la source. Les données partagées et validées par les communautés renforcent la responsabilité dans de multiples directions et soutiennent leur propre prise de décision.

- **Planifier la durabilité au-delà du projet** : envisager d'intégrer des suivis post-projet avec les partenaires locaux et les communautés. La durabilité n'est pas un résultat à la fin — c'est quelque chose qui se conçoit dès le début.
- **Laisser les communautés définir ce à quoi ressemble le succès** : introduire des outils et systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage qui permettent aux communautés elles-mêmes de façonner ce à quoi ressemble le succès et comment les progrès sont suivis — non comme un exercice de rapportage pour des audiences externes, mais comme un outil pour leur propre réflexion et prise de décision.
- **Les preuves dirigées par la communauté peuvent alimenter le plaidoyer** : Les données de suivi générées par la communauté ne servent pas uniquement au rapportage — elles constituent un outil puissant pour l'apprentissage et le plaidoyer. Les outils de preuves dirigés par la communauté peuvent être utilisés pour plaider en faveur de changements de politique auprès du propre gouvernement d'une communauté.
- **Les données peuvent causer du tort** : qui a le pouvoir de partager des informations publiquement, et avec qui, est important — en particulier pour les communautés définies par la vulnérabilité ou les violations des droits. La protection est une partie de la gouvernance des données, non séparée de celle-ci.

Un nombre croissant d'organisations renforcent des systèmes de suivi et de preuves dirigés par la communauté qui positionnent les communautés non seulement comme des sources de données, mais comme des moteurs actifs et des interprètes des preuves qu'elles recueillent pour leur propre réflexion, prise de décision et plaidoyer. Vous pouvez [visiter le site web de Salanga](#) pour accéder à des ressources supplémentaires et des exemples pratiques sur les preuves et le suivi dirigés par la communauté.

2.5 Intégrer le DDL dans les propositions de financement

Le défi central identifié est que les délais des propositions sont souvent trop courts pour une véritable coconception communautaire en amont, mais cela ne signifie pas que le DDL est impossible. Il faut également tenir compte du caractère précaire des propositions qui peuvent imposer une charge indue aux acteurs locaux lorsque le succès du financement n'est pas garanti.

Les conseils suivants proviennent de discussions de praticiens sur la navigation dans ces tensions :

- **Changer le cadrage** : au lieu de « le projet résoudra X », rédiger des résultats autour du pouvoir d'agir de la communauté pour traiter X. Cela maintient le modèle logique honnête sur qui fait quoi.
- **Essayer de structurer les résultats en trois niveaux** : pouvoir d'agir de la communauté (ultime), participation accrue aux solutions dirigées par la communauté (intermédiaire), capacité de la communauté à gérer ses propres processus (immédiat). Cela nécessite moins de consultation communautaire préalable au stade de la note conceptuelle et déplace le travail intensif de coconception au moment où vous avez obtenu le financement.
- **Positionnement** : situer le DDL comme un résultat intermédiaire, et non seulement comme un processus ou un véhicule, en fait quelque chose que vous avez la responsabilité de livrer, ce qui renforce également la justification budgétaire.
- **Revisiter et reconcevoir** : si vous impliquez des partenaires locaux au stade de la note conceptuelle et/ou de la proposition, utilisez la fenêtre après l'octroi du financement pour revisiter et reconcevoir ensemble le modèle logique et le cadre de gestion du rendement avec les communautés avant le début de la mise en œuvre.

2.6 Votre organisation en tant qu'intermédiaire

Souvent, les organisations de développement basées dans le Nord global (comme l'UE, le Canada, les États-Unis, le Japon, la Corée, la Suisse, etc.) se situent (ou du moins se situaient) entre les bailleurs internationaux et les partenaires locaux. Ce rôle d'intermédiaire comporte une responsabilité importante : la façon dont vous recevez, interprétez et transmettez le pouvoir, ou le conservez, détermine dans quelle mesure le DDL est véritablement possible au niveau local et communautaire.

Réfléchir à votre rôle d'intermédiaire :

- Simplifiez-vous les exigences des bailleurs et protégez-vous les partenaires locaux de charges de conformité inutiles ?
- Amplifiez-vous les voix des communautés auprès des bailleurs, y compris en invitant les partenaires locaux dans les conversations avec les bailleurs ?
- Plaidez-vous en faveur de conditions de financement plus flexibles sur la base des preuves de vos partenaires ?
- Êtes-vous transparent·e·s sur votre rôle ou vous attribuez-vous le mérite des résultats dirigés localement ou par la communauté ?
- Les partenaires locaux sont-ils impliqués dans la prise de décision, pas seulement dans la mise en œuvre ?
- Renforcez-vous la capacité des partenaires locaux à soutenir les communautés dans leur rôle de leadership, plutôt que de positionner votre organisation comme l'acteur principal dans les relations communautaires ?
- Comment soutenez-vous la durabilité à long terme du changement une fois que votre implication directe prend fin, et avez-vous conçu cela dès le début ?

3 Questions ouvertes que le secteur continue de débattre

Celles-ci ont été consignées comme questions non résolues. Elles constituent la frontière où cette conversation peut se poursuivre.

Qui définit ce que signifie le « succès » et comment pouvons-nous orienter cela vers les communautés ?

Que signifie l'« engagement à long terme » ? L'objectif est-il de finalement nous « retirer » à un moment donné ?

Qui détermine la « capacité »? Capacité à faire quoi? La conformité aux exigences des bailleurs (définie par l'Occident) ? La conception de programmes ? La gestion financière?

Comment rendre les bailleurs plus flexibles envers les arrangements fluctuants (p. ex. RH, calendriers) qui sont un résultat naturel du véritable DDL?

Comment naviguer dans les structures de leadership locales si les décisions prises par les dirigeants ne sont pas les meilleures pour la communauté élargie?

Pour un véritable engagement envers le DDL, cela signifie-t-il moins de fonds vers les ONGI et plus vers les communautés locales, et sommes-nous prêt-e-s pour cela?

Comment équilibrer les principes du DDL avec la préoccupation de transférer plus de fonds et de responsabilités aux partenaires/communautés, à un moment où le financement institutionnel se réduit?

Comment les organisations basées dans le Nord mondial peuvent-elles repenser fondamentalement leur rôle, ainsi que les structures et les relations par lesquelles elles s'engagent avec la société civile dans un pays ou un secteur donné ?

Cette ressource est un enregistrement d'apprentissage collectif

Les réflexions présentées ici ont été générées par des praticien-ne-s effectuant le travail difficile et concret du développement dirigé localement dans l'ensemble du secteur canadien de la coopération internationale. Nous la partageons comme trace de ce que cette cohorte a appris ensemble.

Des questions ou vous voulez vous connecter? Salanga continue de publier des études de cas, des outils et des ressources d'adoption sur la pratique dirigée localement — contactez-nous à colmeal@salanga.org ou visitez www.salanga.org.

